

# accompagner les nouveaux modes de vie

La coopérative strasbourgeoise Citiz est une pionnière de l'économie collaborative. Depuis 2003, elle propose de l'autopartage et contribue ainsi à un développement économique plus durable et plus social.

La Nouvelle Agriculture, initiée par Terrena, rend accessible au plus grand nombre des produits de qualité issus de 22 000 exploitations employant 13 000 salariés pour produire mieux, avec moins.

Le monde est entré dans une phase d'incertitude et de changement permanent. Les sociétés qui répondront le mieux à cet environnement nouveau seront celles qui sauront conjuguer liberté d'invention, esprit collaboratif et solidarité coopérative.

## CRÉER UNE VÉRITABLE ÉCONOMIE COLLABORATIVE

Face aux enjeux de la nouvelle économie de plateforme, le système coopératif apporte une réponse innovante pour **éviter la précarisation de l'auto-entrepreneuriat** et la captation des marges au profit de quelques-uns. En mutualisant non seulement les produits créés mais également les moyens de production et les processus de décisions, les coopératives de l'économie collaborative promeuvent une **économie de la fonctionnalité** et permettent le partage de moyens de transports, d'habitations, de services, de financement en respectant tous les coopérateurs, usagers comme fournisseurs.

## RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS EN MATIÈRE D'ALIMENTATION

Dans le domaine alimentaire, les attentes des consommateurs sont fortes en matière de proximité, de qualité sanitaire et d'origine. Les coopératives agricoles, tout en valorisant la production des agriculteurs français, s'impliquent dans le développement de **filières alimentaires durables**.

Soucieuses des attentes des consommateurs, les coopératives agricoles s'impliquent dans le développement des circuits courts et de proximité et ont lancé plusieurs enseignes de distribution (Frais D'Ici, Court-Circuit etc) qui mettent en avant l'approvisionnement local, l'agriculture biologique et les produits frais. Les coopératives agricoles et artisanales contribuent à la valorisation d'un modèle alimentaire en phase avec les attentes de la société tout **en créant de la valeur pour les agriculteurs et en étant à la recherche du juste prix**.

De même, une nouvelle génération de coopératives de consommateurs (La Louve, Supercoop, Chouette Coop, etc) qui associe directement les consommateurs, se développe en zone urbaine et favorise les réseaux d'alimentation en circuit court et crée de nouveaux « consommateurs ».

## LOGER PLUS ET LOGER MIEUX

Présentes dans tous les territoires, les coopératives contribuent activement à la production et à la diversité de l'offre de logements, pour répondre au plus près aux besoins de nos concitoyens : accession à la propriété, accession sociale, locatif, locatif social, logements individuels ou collectifs... Ce secteur du logement constitue également un **gisement d'activités non délocalisables** et à forte intensité de main d'œuvre qui contribue à soutenir l'activité économique et l'emploi dans les territoires, comme le font les coopératives. Les coopératives d'entrepreneurs, coopératives d'artisans, et les Scop construisent ou réhabilitent des logements au plus près de la demande et en répondant aux besoins exprimés par les ménages. Les coopératives d'HLM développent l'accès à la propriété des personnes modestes et accompagnent les coopérateurs dans leurs parcours résidentiels.

Les coopératives d'habitants, quant à elles, proposent une **troisième voie entre la propriété et la location**, en regroupant des personnes qui veulent gérer et améliorer, ensemble, les

logements qu'ils occupent dans un même immeuble ou sur un même terrain. Les coopérateurs revendiquent la propriété collective, la sortie de la spéculation immobilière et la démocratie dans un marché où les prix et la qualité sont des enjeux majeurs.

Enfin les coopératives bancaires sont les premiers financeurs de l'accession à la propriété individuelle et contribuent activement à la production de logements locatifs sociaux par les biais des organismes bailleurs qu'elles gèrent.

## FACILITER L'ACCÈS À LA SANTÉ ET ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Dans 30 ans, un tiers de la population française aura plus de 60 ans. Les coopératives prouvent chaque jour leur place essentielle dans l'accompagnement de cette mutation. Les coopératives d'utilisateurs (habitants, consommateurs, HLM) ou les Scic contribuent à **rompre l'isolement** des personnes âgées en continuant à les impliquer dans un processus démocratique créateur de liens sociaux. Les coopératives d'entrepreneurs (commerçants, agriculteurs, artisans, etc) maintiennent et apportent, grâce à leur présence territoriale forte, une **activité et des services de proximité essentiels** pour les personnes âgées. Enfin, les coopératives de médecins facilitent le maintien et la stimulation du système de santé pour **combattre les déserts médicaux**.

Avec ses 340 magasins, la coopérative de commerçants Biocoop est la plus grande enseigne bio de France

Depuis la création des Eco-prêts à taux zéro c'est plus de 80 % des 100 000 Eco-Ptz, qui ont été financés par des établissements coopératifs.

À Vaulx en Velin, c'est avec le soutien d'une banque coopérative, que des retraités ont créé Chamarel, une coopérative d'habitants pour personnes âgées écologique et innovante.

### Les coopératives s'engagent à :

- **Créer une vraie économie équilibrée** où la prospérité des uns crée la prospérité des autres.
- **Poursuivre leur engagement de production qualitative de logements et innover** dans les formes « d'habiter ensemble ».
- **Accompagner le vieillissement de la population** et la volonté des Français de rester vivre chez eux tout en proposant de nouveaux modes de vie participatifs.